

Vivre le Marais !

Membre de la Commission du Secteur
Sauvegardé du Marais.

Membre du réseau "Vivre Paris !"

6 rue des Haudriettes -IIIe-

39 rue Ste Croix de la Be. IVe

Site : <http://vivrelemarais.typepad.fr>

Directeur de la Publication :

Dominique Feutry

Trimestriel Numéro 48

été 2014

Recours des riverains du musée Picasso devant le Préfet de Paris



La pergola en métal cachant la façade du musée Picasso (Photo VIM!)

Editorial

Ce numéro d'été de Vivre le Marais ! propose un florilège des dossiers déjà évoqués qui, au fil des mois, nourrissent notre action. Sur ces sujets, musée Picasso, développement des terrasses, propreté insuffisante, insécurité, débordements des deux roues, bruit la nuit, pollution, location saisonnière, les riverains attendent d'être davantage écoutés par la nouvelle équipe municipale en place, ce à quoi nous nous employons. Certains diront qu'il est encore trop tôt mais les annonces de nos édiles pour réduire la pollution ou lancer les premiers travaux de réflexion avec les deux roues motorisées paraissent bien timorées. Quant à la propreté, elle n'est pas au niveau attendu et nous espérons que les souhaits exprimés sur ce plan par le Maire du IVe se concrétiseront. Certes chacun s'accorde à dire que le Marais ne doit pas devenir un musée géant mais excepté le projet privé de la « Jeune Rue » dans le IIIe, nous cherchons les projets de dynamisation de nos élus. Le Marais « commercial » ne doit pas se résumer à la mode, les galeries d'art et les bars, alors que l'un des deux arrondissements voit sa population baisser. Il faut donc faire bouger les lignes afin d'éviter que s'installe la routine.

Dominique Feutry

Dans ce numéro :

Éditorial

Recours des riverains du Musée Picasso devant le préfet de Paris 1

L'Hôtel d'Hérouet rue Vieille du Temple et le bombardement de 44 2

Les flyers sont devenus un vrai fléau 3

La « Jeune Rue » un réappropriation des commerces dans le IIIe 4

Des riverains du musée Picasso ont adressé un recours gracieux au Directeur régional de l'équipement et de l'aménagement de l'Île-de-France, sous l'égide de l'association "Vivre le Marais !".

En effet, le 8 avril 2014 était affiché sur la façade du musée, un avis de permis de construire rectificatif du permis initial du 18 février 2013, pour des changements substantiels du projet, à savoir : *"Modification de l'organisation de l'accueil de l'auditorium, suppression de réserves pour l'implantation de locaux spéciaux au niveau A et redistribution de locaux et création d'une salle pédagogique au niveau B du musée au 5 rue de Thorigny - Paris - IIIe"*

En réalité, selon de nombreux témoignages, les travaux couverts par ce nouveau permis ont été initiés en 2013 bien avant l'obtention du permis. C'est pourquoi nous demandons dans notre pourvoi l'annulation du permis et la remise dans l'état initial des lieux. Le constat est envoyé au Procureur de la République qui fait traduire l'auteur en correctionnelle. L'établissement public du musée Picasso n'est pas à l'abri des lois. Si un citoyen ordinaire peut se prévaloir d'ignorance, l'argument est irrecevable de la part de la direction du musée. D'autant que deux dispositions du projet soulèvent l'indignation des habitants du secteur. L'incongruité de la pergola en acier galvanisé dans le jardin soulignée par les observateurs. Le recours à des autocars pour ame-

ner des visiteurs au musée, leur présence dans cette partie étroite et peuplée du Marais est inconcevable tant pour des raisons d'encombrement que de pollution. Leur évacuation par la rue Vieille du Temple ou par l'axe Quatre-Fils-Haudriettes-Michel le Comte, où le bus 29 a déjà beaucoup de mal à circuler, est tout simplement impossible.

Nous avons donc demandé par conséquent le retrait complet de la pergola et le renoncement à l'arrivée des cars sur le site. Le Maire du IIIe, Pierre Aidenbaum, nous annonçait le 6 mai l'enlèvement partiel (4 travées) de cette pergola. Rien n'a bougé depuis mais c'est bien la totalité de cette structure inutile et les compléments annoncés, dont nous demandons le retrait. Il suffit de garder le jardin tel qu'il était avant ces travaux funestes. Le musée doit faire l'économie (sur nos deniers, du reste) d'une dépense inutile qui n'a pour résultat que d'enlaidir le site. Le recours gracieux que nous entreprenons a la particularité d'ouvrir une fenêtre de tir de deux mois à partir du 8 juin, pendant lesquels nous pouvons former un recours contentieux. D'autres réagissent comme la SPPEF (société de protection des paysages et de l'esthétique de la France) dont le président est Alexandre Gady, professeur à Paris IV et spécialiste du Marais sur lequel il a écrit un livre qui fait autorité (Le Marais - Le Passage), se dit disposé à déposer un recours et une plainte devant la juridiction compétente.

L'Hôtel Hérouet rue Vieille du Temple (IIIe) et le bombardement d'août 1944



L'Hôtel Hérouet à l'angle des rues Vieille du Temple et des Archives (IIIe)

L'Hôtel Hérouet est situé au 54 rue Vieille du Temple (IIIe). Edifié au début du XVIe siècle par le secrétaire et Trésorier de France auprès du duc d'Orléans, Jean Hérouet, il resta dans la même famille jusqu'en 1582. Il devint ensuite successivement la propriété des Pelloquin, Tillet puis Villarceau. L'encoignure en encorbellement et octogonale qui attire l'œil est remarquable. Elle a été installée à l'angle de la maison et dispose d'une fenêtre trilobée facilitant l'observation de l'animation du quartier. Elle est de style gothique flamboyant tardif car conçue juste avant la Renaissance. Cette tourelle est la seule partie qui n'a pas été reconstruite à la suite du bombardement d'août 1944 qui a mis très à mal le carrefour rue Vieille du Temple-rue des Francs Bourgeois dont on voit bien que les constructions sont récentes. Elles remplacent des bâtisses datant souvent des XVIe et XVIIe siècles qui existaient avant cet épisode sanglant. Paris a en effet été attaqué par des Junkers de la Luftwaffe dans la nuit du 26 au 27 août alors que les parisiens venaient de fêter dans l'allégresse la reddition du Général von Choltitz. Arrivés d'aéroports du Nord de la France, de Belgique et de Hollande, les avions ont fait 189 morts et 890 blessés dont 66 morts et 118 blessés pour les

seules rues des Francs Bourgeois, Vieille du Temple et Rambuteau. L'immeuble au 46-48 rue des Francs Bourgeois s'est effondré et compta à lui seul 21 morts ! Cet épisode de la fin de la dernière guerre est malheureusement méconnu aujourd'hui. Bien qu'un député réclamât la démolition des vestiges du bombardement, il en fut décidé autrement pour l'Hôtel d'Hérouet. Sa reconstruction fut donc entreprise en restituant au mieux l'aspect d'origine sachant que la tourelle qui met en avant cette rare construction de la pré Renaissance a été la moins abîmée. Mais qui se souvient aujourd'hui, en contemplant ce joli édifice, de cette nuit sanglante d'août 44 ? En revanche les immeubles alentour sont tous de construction récente



Qui peut imaginer que cette photo est celle de l'Hôtel Hérouet bombardé ?

Des bandes de jeunes sévissent près des distributeurs de billets du Marais

Des jeunes gens sans doute originaires des pays de l'Est sévissent dans notre quartier près des distributeurs de billets. Ces « sauvageons » agissent en groupes très organisés et n'hésitent plus à être violents à l'égard de ceux qui leur résistent. **Le point le plus exposé actuellement**, après le distributeur du bureau de Poste du 62 rue des Archives (IIIe) et celui du bureau de Poste du 27 rue des Francs Bourgeois (IVe), concerne **les automates de la Société Générale 32 rue des Archives (IVe)**. Il y a quelques jours, il nous a été signalé que pour la deuxième fois en peu de temps, un passant retirant de l'argent aux distributeurs s'est fait agresser par de jeunes mineurs - filles et garçons - alors que deux autres comparses étaient en guet sur le trottoir d'en face. Heureusement des personnes avisées sont venues à la rescousse en criant "Police !" mais les petits délinquants se sont montrés très agressifs, vociférant et crachant. La conclusion de ce phénomène qui perdure et semble bien tristement s'amplifier, est de **respecter quelques consignes**:



Un des distributeurs de billets visés, 27 rue des Francs-Bourgeois (IVe)

- 1) Il faut éviter de retirer de l'argent dans un distributeur à une heure où il y a peu de passants dans la rue.
- 2) Il est nécessaire de vérifier que des jeunes ne rôdent pas aux abords de l'appareil. Souvent ils font semblant de jouer ou de parler entre eux alors qu'ils commencent à observer les faits et gestes de leur future victime.
- 3) Il est recommandé de n'utiliser que des distributeurs installés à l'intérieur des locaux de l'agence bancaire équipée de caméras et d'où il est plus difficile aux jeunes voleurs de s'enfuir rapidement.
- 4) Enfin il faut systématiquement porter plainte lorsque vous êtes victimes d'une telle agression, même si la police est submergée par ce type de vols. Restons vigilants et prudents.

L'Hôtel Amelot de Bisseul dit « des Ambassadeurs » se meurt lentement ...



La façade triste de de l'Hôtel Amelot de Bisseul(47 rue Vieille du Temple IVe)

L'Hôtel Amelot de Bisseul dit des Ambassadeurs de Hollande se meurt lentement dans une indifférence quasi générale pourtant Vivre le marais! n'a pas cessé d'alerter à ce sujet . Une lente agonie d'un des joyaux de l'architecture XVIIIe que nombre de capitales pourtant nous envient ? Nous n'arrivons pas à croire que rien ne soit possible pour le sauver. Alors que la Ministre de la Culture a pu d'un trait de plume faire enlever le panneau qui recouvrait l'Hôtel de Laffemas, place des Vosges (article du 05 mai 2014), ne peut-elle rien faire pour ce témoin unique de notre passé ? Faudra-t-il attendre qu'un éboulement se produise pour voir son ministère réagir ? Des habitants, éçœurés par le sort qui est réservé à ce haut lieu de notre histoire, nous font part de leur désespérance, se demandant même si l'édifice ne va pas finir comme l'Hôtel d'Effiat situé autrefois dans la même rue, afin de permettre une juteuse promotion immobilière (notre article du 30 janvier 2014) ? Ils nous ont adressé les photographies qui illustrent notre article, comme un appel au secours devant une telle passivité et soulignent combien, ne serait-ce que le portail montre les signes de cet abandon. Nous les citons : « la couronne sculpture entourant les têtes de Méduses sont fissurées, le bas du portail et du mur sont totalement rongés par la pollution avec des parties manquantes ou endommagées par l'humidité, des parties de sculptures des couronnes des médaillons des battants ont disparu, Il en est ainsi aussi dans les sculptures des tympanes. De part et d'autre du mur portail, les sphères sculptées et les voussures au-dessous sont attaquées et en partie détruites. » Nous arrêterons là la longue liste des maux qui s'abattent sur l'édifice alors

que ces dégradations sont seulement une partie de celles visibles de l'extérieur. Qu'en est-il à l'intérieur ? Il est temps messieurs les élus de vous emparer de ce dossier et de mettre autour de la table tous les acteurs concernés sinon Paris aura à nouveau, comme ce fut le cas pour l'église Saint-Merri heureusement aujourd'hui en restauration (nos articles des 04 novembre 2013 et 23 mars 2014), le triste privilège de voir figurer dans **le classement des 100 monuments les plus en danger au monde du Monument World Fund** un de ses plus prestigieux hôtels particuliers du Marais. Ce serait fâcheux et un comble pour l'image de la capitale la plus visitée au monde ! Pourtant, nous le savons, et nous citons Baudelaire, « une suite de petites volontés fait un gros résultat ».



Les sculptures en pierre sont rongées par le temps et la pollution (Photo PB)

La tour Philippe Auguste du jardin Francs Bourgeois/Rosiers sera entièrement restaurée

La Ville de Paris et Paris Habitat propriétaires chacun d'une partie de la tour de l'enceinte de Philippe Auguste mise en jour dans le jardin Francs-Bourgeois/Rosiers se sont mis d'accord afin qu'elle soit entièrement restaurée mettant ainsi fin à une polémique absurde qui avait alerté les riverains et les historiens. Un heureux dénouement à la satisfaction de



La tour Philippe Auguste dans le jardin rue des Francs-Bourgeois (IVe)

Les Flyers sont devenus un vrai fléau



Des flyers par dizaines jonchent le sol

Les solutions existent contre la prolifération des flyers, Mao Péninou, confirmé dans sa fonction de Maire-Adjoint en charge de la propreté, les connaît mais ne s'y est pas encore sérieusement attaqué. Pas plus que Christophe Girard, lui aussi réélu à la mairie du IVe, l'arrondissement où ce fléau sévit avec acuité. Aléatoire. Si on s'en tient au règlement, il ne serait pas interdit de recouvrir les voitures car c'est un "bien meuble" qui n'est pas visé par le code de l'environnement. Il suffirait toutefois de l'ajouter dans l'article concerné et faire voter le texte à l'Assemblée Nationale. Ce n'est pas si sorcier. Une brigade de deux personnes de la mairie d'arrondissement n'aurait qu'à parcourir les rues concernées (essentiellement des portions d'Archives, Temple et Ste Croix) les soirs de fin de semaine pour enlever et détruire ces flyers (ce que font de nombreux riverains mais de façon . Les commanditaires de cette publicité parasite auraient vite réalisé qu'ils gaspillent leur argent et compris qu'ils doivent changer de méthode pour promouvoir leurs spectacles.

L'exposition de l'été à ne pas manquer dans le Marais



À l'occasion du 70^e anniversaire de la libération de Paris, le musée Carnavalet présente l'exposition de photographies très intéressante que nous recommandons intitulée: « **Paris libéré, Paris photographié, Paris exposé** ».

11 juin 2014 - 8 février 2015
Musée Carnavalet

La " Jeune Rue" : une réappropriation des commerces dans le IIIe qui interpelle...



Chez l'Ami Louis 32 rue du Vertbois (IIIe) un restaurant connu dans le monde entier

Bientôt aura lieu les premières ouvertures de commerces de bouche dans plusieurs artères du Haut Marais, les rues Notre Dame de Nazareth, du Vertbois et Volta (IIIe) dans le cadre du projet ambitieux, utopique ou fou, selon les qualificatifs employés, initié par l'homme d'affaires Cédric Naudon. Ce dernier qui a fait fortune aux Etats-Unis en ouvrant des Concept Stores orienté sur l'art de vivre et le design est revenu en France avec des idées dont celle de redynamiser la vie du quartier par ses commerces. Il a donc choisi notre quartier pour racheter et transformer des magasins (une quarantaine environ) en fromagerie, boucherie, restaurant, glacier, épicerie ou quincaillerie... Une sorte de reconstitution de ce qui pouvait exister par le passé dans de tels lieux et qui a disparu avec le temps, la nostalgie pourrait-on croire. En fait il n'en est rien, le promoteur de ce renouveau souhaite, comme il le dit, « renouer avec... le beau et le bon », lui qui a baptisé son projet « la Rue Jeune ». Pour ce faire, après avoir relancé le « Sergent Recruteur » devenu un restaurant étoilé 42 rue Saint-Louis-en-l'Île (IVe), Cédric Naudon a réuni des designers et des architectes renommés venant de différents pays pour mener à bien son pro-

jet. Mais au-delà du beau, il y a aussi le bon. Sur ce plan les boutiques seront achalandées avec des produits issus des meilleurs savoir-faire provenant de producteurs d'exception dans nos différents terroirs soucieux du respect de l'environnement. Loin d'avoir réalisé cette métamorphose son promoteur pense déjà à la suite, une rue gourmande Rive Gauche... Notre quartier souvent qualifié de Bobo monte d'un cran dans "l'embourgeoisement", cette réappropriation des commerces le prouve à sa façon. Nous suivons le projet avec intérêt et en particulier les conséquences sur la vie quotidienne des riverains.



Tour prieuré St Martin rue du Vertbois



Nous remercions nos adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2014 de bien vouloir nous

L'envoyer à :

**« Vivre le Marais ! »
6, rue des Haudriettes
75 003 PARIS
ou
39, rue Ste Croix de la Bretonnerie
75 004 PARIS**

Des panneaux bien mal en point

Il est dommage de laisser à l'abandon des panneaux qui parfois peuvent tomber et provoquer des accidents, gêner des passants et les véhicules ou perturber certains accès.



Panneau penché rue de la Perle (IIIe)

Que dire enfin de ceux qui ont perdu leur fonction car ils ont changé de direction ayant tourné de 90 ou 180° sur leur axe. Ils peuvent alors induire en erreur ceux qui s'y fient. La vigilance doit être de mise. Les incidences de panneaux abîmés détournés de leur fonction sont multiples et peuvent aller jusqu'à devenir un danger, alors qu'ils sont prévus pour nous aider. Un comble! Il ne faut donc pas hésiter à prévenir la voirie. Pour cela, vous pouvez accéder comme le précise la Mairie de Paris, à l'application mobile téléchargeable gratuitement sur [Play Store](#) (pour Android), sur [l'App Store](#) (pour iPhone) et bientôt sur le Market Place (Windows Phone) ou au [formulaire internet](#) accessible depuis paris.fr.

Bulletin d'adhésion à l'association et d'abonnement au journal et au blog

Nom : _____ Prénom : _____ e-mail : _____
Adresse : _____ Téléphone : _____

Ci-joint chèque de 20 €, pour l'adhésion à l'association et l'abonnement d'un an au bulletin et au blog,
À l'ordre de « Vivre le Marais ! »,
6 rue des Haudriettes —75 003—PARIS, ou 39 rue Ste Croix de la Bretonnerie —75 004—PARIS

